

**Liste des candidats au premier tour
de l'élection municipale partielle complémentaire d'ANZÈME
les 26 novembre et 3 décembre 2023**

- art. L.256 du code électoral -

Nombre de sièges à pourvoir : 5

La liste des candidats admis à se présenter au premier tour de scrutin le dimanche 26 novembre 2023 et éventuellement au second tour le dimanche 3 décembre 2023, pour l'élection municipale partielle complémentaire d'Anzême, est la suivante :

- FILLETTE Didier Alain
- LAGRANGE-MALLET Véronique
- MAGANA Antoine
- MALLET Jean-Sébastien
- RAPIN Anthony

La présente liste sera affichée à la préfecture de la Creuse, à la mairie d'Anzême, ainsi qu'à l'intérieur du bureau de vote le jour du scrutin.

Fait à Guéret, le 9 novembre 2023

Pour la Préfète et par délégation,
Le chef du bureau des élections
et de la réglementation,



Christine BOURIAUD